

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75 du 26 janvier 1952

n° 75

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 janvier 1952

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro

1 mars 1952

### TEXTE INTÉGRAL

M. Nguyen Huu Duoc, secrétaire-dactylographe auxiliaire 2e catégorie à salaire journalier, en service au Greffe du Tribunal de Djibouti, est admis à salaire mensuel pour compter du 1er janvier 1952.